

MD DÉPENDANCE

ASSUREZ-VOUS UN CAPITAL EN CAS DE DÉPENDANCE TOTALE

EN CAS DE DÉPENDANCE TOTALE, VOUS SOUHAITEZ VOUS PROTÉGER VOUS ET VOTRE FAMILLE, FACE AUX ENJEUX FINANCIERS ET ORGANISATIONNELS ?

MD Marketing Distribution, en partenariat avec **Praeconis**, vous propose une solution qui répond à cet objectif : le contrat MD Dépendance.

LES + DU CONTRAT MD DÉPENDANCE

AUCUN DÉLAI DE CARENCE EN CAS D'ACCIDENT

La perte d'autonomie, ou dépendance, se définit par l'impossibilité pour une personne d'effectuer par elle-même certains actes de la vie courante ou quotidienne (la toilette, l'alimentation, l'habillement, le déplacement, les transferts, la continence) dans son environnement habituel. Celle-ci peut survenir de façon brutale à la suite d'un accident, d'un choc psychologique, d'une maladie ou s'installer de façon progressive et entraîner un besoin d'aide. Cette dépendance peut engendrer d'importantes dépenses. Face à ces enjeux financiers, il est donc essentiel de se couvrir en souscrivant une assurance qui vous permettra d'assumer ces charges financières.

Le contrat MD Dépendance vous assure le versement d'un capital dans les cas suivants :

- **La dépendance totale** : un capital choisi lors de l'adhésion, d'un montant allant de 1 000 à 25 000 euros (par tranche de 1000 euros) est versé en une ou plusieurs fois.
- **L'hospitalisation suite à un accident** : une indemnité journalière hospitalisation de 15 euros par jour est versée pendant une durée maximum d'un an.
- **La Perte totale et irréversible d'autonomie suite à un accident** : paiement d'un capital d'un montant allant de 3 000 à 75 000 euros.
- **Le décès accidentel** : paiement d'un capital d'un montant allant de 3 000 à 75 000 euros.

Le contrat MD Dépendance est un contrat collectif à adhésion facultative, qui permet de garantir aux assurés à jour de cotisations, le versement d'un capital au 91^{ème} jour suivant la reconnaissance de l'état de dépendance par l'assureur, et ainsi de protéger leurs proches de dépenses financières conséquentes.

Choix du MONTANT garanti

Souscription sans formalité médicale

L'adhésion au contrat MD Dépendance ne nécessite aucune formalité médicale, une simple déclaration de non dépendance vous sera demandée.

Une assistance dédiée (téléphone, e-mail, courrier) pour répondre à vos questions et vous guider en toutes circonstances : informations pratiques et juridiques sur la dépendance, aide au déménagement...

UNE ASSISTANCE incluse

MD DÉPENDANCE

ASSUREZ-VOUS UN CAPITAL EN CAS DE DÉPENDANCE TOTALE

FRAIS

Frais : aucune taxe Dépendance

Cotisation sociale mutualiste (assistance, ADPRF, droit d'adhésion, frais de fractionnement et IJHA) : 3,48 €/mois

Cotisation ANPPI (si éligible au titre de la loi Madelin) : 0,13 €/mois

Frais de remise en vigueur après recouvrement des impayés : 10 €

CARACTÉRISTIQUES

Âge minimum à la souscription : 40 ans

Âge maximum à la souscription : 85 ans

Cotisation : fixée en fonction de l'âge de l'assuré et du capital souscrit.

Durée : comprise entre la date d'effet de l'adhésion et le 31 décembre de l'année de l'adhésion et reconduite par tacite reconduction au 1^{er} janvier de chaque année.

Date d'effet : 1^{er} du mois qui suit la réception de la demande d'adhésion.

Nous attirons
votre attention
sur le fait que :

Le produit MD Dépendance s'inscrit dans le temps et impose un versement régulier des cotisations prévues au contrat. Il appartient à l'adhérent de désigner les bénéficiaires au moment de l'adhésion ou ultérieurement par avenant.

A défaut, les bénéficiaires seront le conjoint, à défaut les enfants de l'assuré nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux, à défaut les héritiers légaux.

Votre conseiller

Assureur / Gestionnaire :

Assureur : MUTEST

Mutest, mutuelle régie par le code de la mutualité.
Siège social : 11 boulevard du Président Wilson - 67082 Strasbourg Cedex
Immatriculée au répertoire Siren sous le numéro SIREN 775 641 681.

Gestionnaire : Praeconis

SAS au capital de 271 300,00€ - Siège social : 6 rue Paul Morel BP 80283
70006 Vesoul Cedex - 527 879 415 RCS Vesoul - Société de courtage
d'assurances inscrit à l'Orias sous le n°10058426 - www.orias.fr

La présente plaquette ne constitue pas une offre et ne peut suffire à votre complète information sur le produit. Les conditions essentielles de MD DÉPENDANCE sont détaillées dans les Dispositions Générales valant Notice d'Information.

Distributeur en France :

MD
marketing
distribution

Société de courtage d'assurance
Courtier grossiste
SA à directoire et conseil de surveillance au capital
de 38.112,25 euros - 429 970 825 RCS de Nanterre
ORIAS n° 07 003 649 - www.orias.fr
135 rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 41 31 76 80 - www.mdvie.com

En cas de réclamation : Votre conseiller - MD Marketing
Distribution - l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et
de Résolution 61 rue Tailbout 75436 Paris cedex 9).

